



**NATIONS
UNIES**



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(7)/2/Add.3 (A)
24 août 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Septième session

Nairobi 17-28 octobre 2005

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME ET BUDGET

Additif

Rapport sur l'état des fonds d'affectation spéciale de la Convention pour l'exercice biennal 2004-2005

Note du secrétariat*

RÉSUMÉ

1. Le présent document rend compte de l'état des différents fonds de la Convention pour l'exercice biennal 2004-2005 au 30 juin 2005. Dans le cas du Fonds général pour le budget de base on a fourni des projections portant sur les six mois qu'il reste à courir pour que l'exercice biennal ainsi qu'un montant estimatif total des dépenses pour l'ensemble de l'exercice. Le présent document est à lire en parallèle avec les rapports relatifs aux activités du secrétariat (ICCD/CRIC(4)/2) au projet de programme et de budget pour l'exercice biennal 2006-2007 (ICCD/COP(7)/2/Add.1 et Add.2) et au rapport sur l'état du Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires (ICCD/COP(7)/2/Add.4).
2. On s'est efforcé dans le présent rapport de rendre compte de l'utilisation des ressources des activités exécutées et des résultats de chaque programme au cours de l'exercice biennal. Les Parties voudront sans doute noter que l'accroissement nominal de 5 % du budget 2004-2005 par rapport au budget 2002-2003 s'est traduit par une diminution sensible du montant des

* Le secrétariat a tenu à fournir à la Conférence des Parties l'information la plus récente possible; c'est ce qui explique que le présent document soit soumis avec du retard.

ressources disponibles, en raison principalement de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro. Les sévères contraintes financières qui en ont découlé ont pesé sur les travaux du secrétariat.

3. D'après les projections actuelles jusqu'à la fin de l'exercice biennal les dépenses pourraient être supérieures au montant approuvé du budget de base. Les Parties voudront peut-être autoriser le secrétariat à utiliser les économies reportées d'exercices précédents.

4. Au 31 décembre 2004, le secrétariat avait enregistré un excédent cumulé de 3 197 370 dollars du fait d'économies réalisées sur les opérations d'exercices antérieurs et des recettes provenant d'intérêts. Cette somme comprend des contributions à recevoir à hauteur de 1 447 600 dollars. On trouvera plus de précisions sur les comptes du secrétariat dans le rapport financier intérimaire pour l'année 2004 (ICCD/COP(7)/2/Add.3 (B)). La Conférence des Parties voudra donc peut-être autoriser le Secrétaire exécutif à utiliser les économies escomptées de la sorte pour compenser le surcroît de dépenses qui pourrait résulter de la dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. GÉNÉRALITÉS	1 – 4	5
A. Mandat	1	5
B. Objet de la présente note.....	2 – 4	5
II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET.....	5 – 55	5
A. Fonds général et Fonds supplémentaire.....	5 – 53	5
B. Contribution supplémentaire du Gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn) au financement des activités liées à la Convention au cours de l'exercice biennal 2004-2005	54 – 55	21
C. Fonds spécial pour la participation		22
III. RESSOURCES HUMAINES	56 – 66	23
A. Fonds général	56 – 65	23
B. Dépenses d'appui aux programmes	66	24
IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE	67	25
V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	68 – 70	26

Liste des tableaux

1. Récapitulatif des recettes de l'exercice biennal 2004-2005 au 30 juin 2005	6
2. Analyse des contributions versées au Fonds général pour l'exercice biennal 2004-2005 au 30 juin 2005.....	7
3. Récapitulatif des dépenses par programme pour l'exercice biennal 2004-2005.....	8
4. Récapitulatif des dépenses par objet de dépense au cours de l'exercice biennal 2004-2005.....	9
5. Dépenses au titre de la Direction exécutive et de la politique générale au cours de l'exercice biennal 2004-2005.....	10
6. Dépenses de l'exercice biennal 2004-2005 au titre de l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, des conseils juridiques et des questions d'intérêt général	12

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Page</i>
7. Dépenses au titre de la science et de la technologie au cours de l'exercice biennal 2004-2005	14
8. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2004-2005	15
9. Dépenses au titre des relations extérieures et de l'information au cours de l'exercice biennal 2004-2005	17
10. Dépenses au titre des services administratifs et financiers au cours de l'exercice biennal 2004-2005	20
11. Dépenses du Fonds de Bonn en 2004.....	21
12. Situation du Fonds spécial pour la participation au 30 juin 2005	22
13. Comparaison des postes approuvés et des postes pourvus, en fonction de la répartition par sexe, de la répartition géographique et du lieu d'affectation, au 30 juin 2005 (Fonds général, fonds supplémentaire, experts associés et appui aux programmes).....	24

I. GÉNÉRALITÉS

A. Mandat

1. En vertu de l'alinéa *d* de l'article 10 du règlement intérieur de la Conférence des Parties (ICCD/COP(1)/11/Add.1) l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de la Conférence des Parties comprend, selon le cas, le projet de budget ainsi que toutes les questions ayant trait aux comptes et aux arrangements financiers. Dans sa décision 23/COP.6, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui rendre compte à sa septième session de l'état des fonds constitués en application des règles de gestion financière.

B. Objet de la présente note

2. Le présent document rend compte des recettes et dépenses effectives des différents fonds de la Convention pour l'exercice biennal au 30 juin 2005. Le montant prévu des dépenses du Fonds général pour le budget de base au 31 décembre 2005 est également présenté. La note renseigne sur l'état des fonds, mais aussi sur l'exécution des programmes et les résultats obtenus.

3. La note est structurée comme suit:

a) La section II contient des informations sur la situation budgétaire en 2004-2005 des quatre fonds gérés par le secrétariat, à savoir: le Fonds général pour le budget de base (Fonds général), le Fonds supplémentaire, le Fonds spécial pour la participation aux sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires (Fonds spécial) et le fonds d'affectation spéciale pour la contribution supplémentaire du Gouvernement du pays hôte aux activités de la Convention (Fonds de Bonn);

b) La section III donne des renseignements sur la gestion des ressources humaines;

c) La section IV présente la situation de la réserve de trésorerie;

d) La section V renseigne sur les dispositions administratives;

e) La section VI conclut le rapport.

4. Le présent document est à lire en parallèle avec les documents relatifs aux activités du secrétariat (ICCD/CRIC(4)/2), au projet de programme et de budget pour l'exercice biennal 2006-2007 (ICCD/COP(7)/2/Add.1 et Add.2) et au rapport sur l'état du fonds supplémentaire pour l'exercice biennal 2004-2005 (ICCD/COP(7)/2/Add.4).

II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET

A. Fonds général et Fonds supplémentaire

5. Le budget approuvé pour l'exercice biennal 2004-2005 représentait un accroissement nominal de 5 % par rapport au budget précédent. Il n'a pas été corrigé pour tenir compte des fluctuations de change, de l'inflation ou de l'évolution du barème des traitements standard dans le système des Nations Unies intervenues depuis l'exercice biennal précédent. À cet accroissement modeste a correspondu une diminution sensible des ressources effectivement

disponibles, en raison principalement de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à la monnaie fonctionnelle du secrétariat, à savoir l'euro. Les contraintes financières qui en ont résulté ont été particulièrement sévères compte tenu du volume de travail pour l'exercice biennal: de nombreuses décisions prises par la Conférence des Parties à sa sixième session assignent des tâches qui viennent s'ajouter tant au champ d'application matérielle qu'au volume d'activité du secrétariat.

6. Sur le montant total du budget approuvé pour le secrétariat pour l'exercice biennal 2004-2005, 85,6 % se rapportent aux dépenses de personnel, contre 50,6 % au cours de l'exercice biennal précédent. La dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro depuis 2003 a accru la part des dépenses de personnel, principalement effectuées en euro et donc entraîné le gel de trois postes importants et une restriction des ressources budgétaires allouées aux voyages et aux consultants. En conséquence, malgré les mesures d'économie, le secrétariat n'a pas été en mesure de fonctionner à pleine capacité au cours de la période 2004-2005. Ce qu'il en coûtera pour maintenir en l'état la structure du secrétariat dépassera vraisemblablement le budget approuvé pour l'exercice biennal. Les Parties voudront peut-être donc autoriser le Secrétaire exécutif à utiliser les économies des budgets antérieurs pour compenser le surcroît de dépenses qui pourrait résulter de la dépréciation du dollar des États-Unis.

1. Rapport sur les recettes

7. L'état des contributions au Fonds général pour le budget de base et au Fonds supplémentaire est récapitulé dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1. Récapitulatif des recettes de l'exercice biennal 2004-2005 au 30 juin 2005
(en dollars des États-Unis)

Source	Budget approuvé et solde des années précédentes	Contributions au budget de base reçues au 30 juin 2005	%	Contributions au Fonds supplémentaire au 30 juin 2005
Solde du Fonds général reporté ¹	1 254 073	527 902	42,0	
Contributions statutaires des Parties	15 939 000	12 380 669	77,7	
Contribution spéciale de l'Allemagne	1 110 000 (EUR 1 022 584)	1 308 243	117,9	
Solde du Fonds supplémentaire reporté				649 357
Contributions volontaires au Fonds supplémentaire				8 210 916
Total partiel	18 303 073	14 216 814	77,7	8 860 273
Économies de l'année précédente sur le revenu des obligations et revenu des intérêts ²		396 460		66 161
Total	18 303 073	14 613 274		8 926 434

¹ Ce solde englobe la réserve de trésorerie reportée de l'exercice 2002-2003.

² Le revenu des intérêts se décompose comme suit: 27 622 dollars pour 1999-2000, 245 347 dollars pour 2002-2003 et 123 491 dollars pour 2004-2005.

Tableau 2. Analyse des contributions versées au Fonds général pour
l'exercice biennal 2004-2005 au 30 juin 2005
(en dollars des États-Unis)

	Report des années précédentes	2004	2005	Total
Budget de base approuvé	—	8 048 000	7 891 000	15 939 000
Contributions à recevoir au 31 décembre 2003	1 254 073	—	—	1 254 073
Total partiel	1 254 073	8 048 000	7 891 000	17 193 073
Contributions reçues au 30 juin 2005	527 902	7 505 079	4 875 590	12 908 571
En pourcentage	42 %	93 %	62 %	75 %
Contributions non acquittées au 30 juin 2005	726 171	542 921	3 015 410	4 284 502
En pourcentage	58 %	7 %	38 %	25 %

8. Au 30 juin 2005, 126 Parties avaient versé leur contribution pour 2004 et 58 Parties leur contribution pour 2005 dans son intégralité. Le montant des contributions recouvrées représente 75 % du budget approuvé majoré des arriérés de contributions d'exercices antérieurs. Des quotes-parts d'un montant de 4 284 502 dollars, soit 25 % du montant total des contributions à recevoir au cours de l'exercice biennal, n'avaient pas été réglées. Le Secrétaire exécutif a continué à adresser des lettres de rappel invitant toutes les Parties qui ne l'avaient pas encore fait à verser sans tarder l'intégralité de ce qu'elles devaient. En outre, le secrétariat signale les contributions non acquittées sur son site Web qui est actualisé tous les mois.

9. Les Parties voudront peut-être noter qu'une somme de 726 171 dollars, soit 17 % du montant total des contributions non acquittées au 30 juin 2005, est reportée de l'exercice précédent. Bien que le Secrétaire exécutif ait fait tout son possible pour percevoir ces arriérés, il semble que certains d'entre eux ne seront pas réglés avant longtemps. En conséquence, le Secrétaire exécutif invite les Parties à réfléchir aux mesures qui pourraient être prises et à lui indiquer ce qu'il convient de faire.

10. L'état actualisé des contributions au Fonds général pour le budget de base, au Fonds supplémentaire et au Fonds spécial au 17 octobre 2005 fait l'objet du document ICCD/COP(7)/2/Add.6.

11. S'ajoutant à ce qui précède, une contribution spéciale de 1 308 243 dollars a été versée par l'Allemagne, pays hôte, au Fonds général pour le budget de base de la Convention. Elle est comptabilisée dans le tableau 1.

2. Rapport sur les dépenses

12. Les tableaux 3 et 4 récapitulent les dépenses effectives au titre du Fonds général et du Fonds supplémentaire au 30 juin 2005 ainsi que le montant estimatif total des dépenses pour 2005, ventilé par programme et par objet de dépense. Le montant estimatif total des dépenses de l'exercice biennal est présenté pour le Fonds général.

**Tableau 3. Récapitulatif des dépenses par programme pour l'exercice biennal 2004-2005
(en dollars des États-Unis)**

Programme	Budget 2004-2005 approuvé	Dépenses effectives au 30 juin 2005	% du budget approuvé	Dépenses estimatives au 31 déc. 2005	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2005	%	Fonds supplémentaire au 30 juin 2005
Direction exécutive et politique générale	1 550 000	1 707 300	110,0	502 000	2 209 300	142,6	47 800
Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général	1 361 000	815 500	59,9	417 000	1 232 500	90,6	1 199 700
Science et technologie	928 000	607 300	65,4	273 100	880 400	94,9	29 900
Facilitation de la mise en œuvre	4 009 000	3 126 200	78,0	1 009 600	4 135 800	103,2	4 083 900
Relations extérieures et information	900 000	1 079 200	120,0	359 700	1 438 900	160,0	420 900
Services administratifs et financiers	2 533 000	2 175 800	85,9	780 800	2 956 600	116,7	—
Mécanisme mondial	3 701 000	1 300 000	35,1	2 401 000	3 701 000	100,0	—
Total partiel	14 982 000	10 811 300	72,2	5 743 200	16 554 500	110,5	5 782 200
Dépenses d'appui aux programmes*	1 948 000	1 405 500		746 600	2 152 100		751 700
Total	16 930 000	12 216 800	72,2	6 489 800	18 706 600	110,5	6 533 900
Réserve de trésorerie	119 000	16 600		—	16 600		346 317
À déduire: Contribution du gouvernement du pays hôte	1 110 000	1 308 243		—	1 308 243		—
Total général	15 939 000	10 925 157	68,5	6 489 800	17 414 957	109,3	6 880 217

* Conformément à la circulaire pertinente de l'ONU (ST/SGB/188, par. 47), une déduction correspondant à 13 % du montant des dépenses couvertes au moyen des ressources provenant des fonds est opérée au titre de l'appui aux programmes, sauf exception autorisée par le Contrôleur.

Tableau 4. Récapitulatif des dépenses par objet de dépense au cours de
l'exercice biennal 2004-2005
(en dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Budget 2004-2005 approuvé	Dépenses effectives au 30 juin 2005	% du budet approuvé	Dépenses estimatives au 31 déc. 2005	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2005	%	Fonds supplé- mentaire au 30 juin 2005
Dépenses de personnel	8 633 500	7 384 600	85,6	2 430 600	9 815 200	113,7	1 629 700
Consultants et experts	282 000	283 300	—	129 700	413 000	146,5	697 400
Frais de voyage des participants et représentants	167 000	80 300	—	113 400	193 700	116,0	445 400
Frais de voyage du personnel	530 000	478 000	—	110 000	588 000	110,9	463 700
Services contractuels	62 000	39 800	—	50 000	89 800	177,4	122 900
Dépenses générales de fonctionnement	807 000	571 400	—	302 500	873 900	108,3	22 300
Dépenses de représentation	27 000	2 700	—	45 000	47 700	176,7	—
Fournitures et accessoires	110 500	67 400	—	43 100	110 500	100,0	—
Matériel et mobilier	37 900	0	—	37 900	37 900	100,0	—
Contribution aux services communs	624 100	603 800	—	80 000	683 800	109,6	—
Dons et contributions	—	—	—	—	—	—	2 400 800
Contribution au Mécanisme mondial	3 701 000	1 300 000	—	2 401 000	3 701 000	100,0	—
Total partiel	14 982 000	10 811 300	72,2	5 743 200	16 554 500	110,5	5 782 200
Dépenses d'appui aux programmes	1 948 000	1 405 500	—	746 600	2 152 100	—	751 700
Total	16 930 000	12 216 800	72,2	6 489 800	18 706 600	110,5	6 533 900
Réserve de trésorerie*	119 000	16 600	—	—	16 600	—	346 317
À déduire: Contribution du gouvernement du pays hôte	1 110 000	1 308 243	—	—	1 308 243	—	—
Total général	15 939 000	10 925 157	68,5	6 489 800	17 414 957	109,3	6 880 217

* À sa sixième session, la Conférence des Parties a réaffirmé que la réserve de trésorerie inscrite au Fonds général serait fixée à 8,3 % du budget de base, y compris les frais généraux. À la fin de l'année 2005, la réserve de trésorerie devrait s'élever à 701 000 dollars, dont 684 322 dollars reportés de 2004. La réserve de trésorerie inscrite au Fonds supplémentaire reportée de 2004 se monte à 750 512 dollars.

3. Exécution par programme

13. En examinant l'exécution de chaque programme, les Parties pourraient noter que pour s'acquitter de la plupart de ses fonctions, le secrétariat fait appel à du personnel et à des

ressources affectés à plusieurs programmes. Dans les sections ci-après, les fonctions du secrétariat sont présentées au titre des programmes dont relèvent principalement les activités en question.

Direction exécutive et politique générale

Tableau 5. Dépenses au titre de la Direction exécutive et de la politique générale au cours de l'exercice biennal 2004-2005 (en dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Budget 2004-2005 approuvé	Dépenses effectives au 30 juin 2005	% du budget approuvé	Dépenses estimatives au 31 déc. 2005	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2005	%	Fonds supplémentaire au 30 juin 2005
Dépenses de personnel (1 SSG, 1 D-1, 1 P-4, 2 G)	957 700	1 116 200	116,6	372 000	1 488 200	155,4	—
Frais de voyage du personnel	467 000	466 100	99,8	100 000	566 100	121,5	41 700
Dépenses de représentation	3 000	2 700	90,0	30 000	32 700	1 090,0	—
Consultants et experts	122 300	122 300	100,0	—	122 300	100,0	6 100
Total	1 550 000	1 707 300	110,1	502 000	2 209 300	142,6	47 800

14. Le programme «Direction exécutive et politique générale» englobe à la fois la gestion du secrétariat et les fonctions à assumer face aux tâches définies par la Convention et la Conférence des Parties.

15. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, des conseils ont été fournis aux organes de la Convention sur la base des dispositions de celle-ci et des décisions de la Conférence des Parties. L'action du secrétariat a été orientée de telle sorte que les activités exécutées répondent au mieux aux besoins des Parties et aux demandes de la Conférence des Parties. Compte tenu des restrictions budgétaires, des outils de gestion et des mesures d'économie ont été introduits pour permettre au secrétariat de fonctionner efficacement et les efforts de mobilisation de fonds supplémentaires ont été intensifiés.

16. Un rang de priorité élevé a été donné au resserrement de la coopération avec les organisations, organismes et institutions pertinents. Suite à la demande de la Conférence des Parties, la mise au point, par le secrétariat, du programme de travail commun avec le Mécanisme mondial, les consultations avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'élaboration du mémorandum d'accord que la Conférence des Parties doit examiner à ce sujet à sa septième session ont été coordonnées, ainsi que les discussions sur des modalités de coopération avec divers partenaires multilatéraux, notamment le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque mondiale. La coopération avec l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales

semi-arides et le Fonds commun pour les produits de base a été renforcé à travers l'élaboration de mémorandums d'accord avec ces deux entités.

17. En ce qui concerne la promotion des politiques et les activités de sensibilisation, la Convention a été représentée au niveau le plus élevé à diverses conférences et réunions intergouvernementales ou régionales, ainsi que lors de contacts bilatéraux avec des pays parties touchés et des donateurs. La représentation du secrétariat dans d'autres enceintes et réunions a été coordonnée.

18. On s'est également efforcé d'analyser les nouvelles questions qui se posent aux gouvernements en rapport avec la Convention et d'y apporter des réponses, au sujet notamment des liens entre les objectifs du Millénaire pour le développement et la Convention, de la prise en compte de la lutte contre la désertification dans les stratégies et programmes nationaux d'ensemble et des perspectives économiques et de l'intervention du secteur privé dans les zones arides.

19. Les résultats du programme au cours de l'exercice biennal 2004-2005 peuvent être résumés comme suit:

a) Le secrétariat s'est acquitté de ses tâches en dépit des restrictions budgétaires, bien que l'année 2005 en particulier ait été très chargée compte tenu de l'organisation de deux manifestations majeures: la troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et la septième session de la Conférence des Parties;

b) L'intensification des efforts de mobilisation de fonds supplémentaires s'est traduite par une augmentation de plus d'un million de dollars des versements au Fonds supplémentaire par rapport à l'exercice biennal précédent. Les Parties pourront toutefois noter que l'organisation de la troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention a nécessité d'importantes ressources financières qui n'étaient pas inscrites au budget de base. En outre, la dépréciation du dollar par rapport à l'euro a réduit la valeur réelle du Fonds supplémentaire;

c) Le programme de travail conjoint avec le Mécanisme mondial a permis de renforcer la collaboration entre les deux entités;

d) L'élaboration de modalités et de pratiques pour mettre en œuvre la Convention avec l'aide du FEM a progressé;

e) De grandes organisations internationales, notamment le FIDA, le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale, en qualité d'agents et d'organismes d'exécution du FEM, de même que des initiatives spéciales comme TerrAfrica, ont encore contribué au processus découlant de la Convention;

f) La contribution de la lutte contre la désertification à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire a été soulignée dans les déclarations et les décisions de divers mécanismes internationaux et régionaux, et de là un renforcement de l'appui et un élargissement de la participation au processus découlant de la Convention;

g) Le secrétariat a amélioré sa connaissance des divers problèmes nouveaux qui se posent aux gouvernements et sa capacité à y réagir.

*Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires,
conseils juridiques et questions d'intérêt général*

Tableau 6. Dépenses de l'exercice biennal 2004-2005 au titre de l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, des conseils juridiques et des questions d'intérêt général (en dollars de États-Unis)

Objet de dépense	Budget 2004-2005 approuvé	Dépenses effectives au 30 juin 2005	% du budget approuvé	Dépenses estimatives au 31 déc. 2005	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2005	%	Fonds supplémentaire au 30 juin 2005
Dépenses de personnel (2 P-5, 1 P-3, 1 P-2, 1 G)	1 261 000	815 500	64,7	272 000	1 087 500	86,2	474 900
Consultants et experts	100 000	—	—	100 000	100 000	100,0	177 000
Frais de voyage des participants et représentants	—	—	—	—	—	—	70 500
Frais de voyage du personnel	—	—	—	—	—	100,0	183 300
Services contractuels	30 000	—	—	30 000	30 000	100,0	46 700
Coûts de fonctionnement	—	—	—	—	—	—	—
Dépenses de représentation	15 000	—	—	15 000	15 000	100,0	—
Dons et contributions	—	—	—	—	—	—	247 300
Total	1 406 000	815 500		417 000	1 232 500	87,7	1 199 700

20. Le programme «Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, conseils juridiques et questions d'intérêt général» fournit un appui organisationnel et fonctionnel et des conseils juridiques à la Conférence des Parties, à ses organes subsidiaires ainsi qu'à ses organes directeurs.

21. Les activités relatives aux questions d'intérêt général, à savoir la promotion de synergies entre les conventions de Rio (action de mobilisation, échange d'informations avec les parties prenantes intéressées et liaison et coordination institutionnelles) et la mise en réseau avec les concepteurs de nouveaux moyens de mise en œuvre ont été principalement financées au moyen de contributions volontaires et font l'objet de comptes rendus distincts.

22. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, les activités relevant de ce programme inscrites au budget de base visaient à organiser la troisième session du Comité chargé de l'examen de

la mise en œuvre de la Convention et à en assurer les services ainsi qu'à préparer la septième session de la Conférence des Parties.

23. La troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention s'est déroulée du 2 au 11 mai 2005 à Bonn (Allemagne). Y ont participé 360 représentants de 130 pays parties, d'un pays ayant le statut d'observateur, de huit organismes des Nations Unies et institutions spécialisées, de 15 organisations intergouvernementales et de 25 organisations non gouvernementales. À l'intention des participants, 29 documents de présession représentant au total 651 pages ont été établis. En outre, 4 documents de session et 2 documents d'après-session, dont un rapport détaillé comprenant des conclusions et des recommandations, avaient été établis.

24. Les préparatifs de la septième session de la Conférence des Parties sont en cours. La septième session du Comité de la science et de la technologie et la quatrième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention auront lieu durant la session de la Conférence des Parties et une réunion spéciale de haut niveau sera également organisée. Plus d'une quarantaine de documents ont été établis pour examen par la Conférence des Parties et ses organes subsidiaires. À ce jour, les préparatifs de la Conférence et les sessions de ses organes subsidiaires ont nécessité l'élaboration et la soumission de documents officiels, des négociations avec le Gouvernement kényen conduisant à la signature d'un accord avec le pays hôte et des contacts avec les Offices des Nations Unies à Nairobi et à Genève. C'est dans le cadre du programme qu'a été coordonnée l'organisation générale de la Conférence (installations et matériel de conférence, fourniture de services de conférence et de personnel assurant les services de la Conférence, questions relatives à la sécurité, formalités à accomplir auprès des services d'immigration, transports locaux, etc).

25. Le programme assure le suivi des mesures prises en application des décisions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires et fournit des conseils et une analyse des questions pertinentes, notamment des points de droit, se rapportant aux travaux du secrétariat. Des analyses juridiques et des rapports ont été établis sur diverses questions, notamment les procédures d'arbitrage et de conciliation et des conseils juridiques fournis au sujet de l'interprétation et de l'application de la Convention et du règlement intérieur de la Conférence des Parties.

26. En collaboration avec le programme «Science et technologie» et les autres programmes connexes du secrétariat, un appui a été fourni aux activités entreprises dans le cadre du Groupe de liaison mixte des secrétariats des trois conventions de Rio. Les deux programmes ont également été mis à contribution dans le cadre du programme de travail commun avec la Convention sur la diversité biologique. Ces travaux ont contribué au renforcement des capacités des pays parties en développement touchés pour élaborer des projets à soumettre à leurs partenaires, notamment le programme FEM d'opérations relatif à la gestion durable des sols et d'autres domaines d'intervention concernant la désertification.

27. Les résultats du programme au cours de l'exercice biennal 2004-2005 peuvent être résumés comme suit:

a) Le traitement de la documentation, les installations de conférence et autres services pour les sessions de la Conférence des Parties et ses organes subsidiaires ont été correctement planifiés et assurés en temps voulu;

b) La troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention a été efficacement organisée et a permis un échange intergouvernemental de vues sur les questions de fond et les grands problèmes au titre de la Convention;

c) Les décisions de la Conférence des Parties ont été exécutées en temps voulu et des conseils et analyses de questions diverses (questions de procédure, points de droit) ont été fournis en fonction des demandes;

d) Les liens entre la mise en œuvre de la Convention et les travaux réalisés dans le cadre d'autres conventions, institutions et procédures pertinentes ont été renforcés.

Science et technologie

Tableau 7. Dépenses au titre de la science et de la technologie au cours de l'exercice biennal 2004-2005
(en dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Budget 2004-2005 approuvé	Dépenses effectives au 30 juin 2005	% du budget approuvé	Dépenses estimatives au 31 déc. 2005	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2005	%	Fonds supplémentaire au 30 juin 2005
Dépenses de personnel (1 P-5, 1 P-4)	615 000	483 100	78,6	130 000	613 100	99,7	—
Consultants et experts	52 000	32 000	61,5	19 700	51 700	99,4	—
Frais de voyage des participants et représentants	194 000	80 300	41,4	113 400	193 700	99,8	2 700
Frais de voyage du personnel	22 000	11 900	73,4	10 000	21 900	100,0	—
Services contractuels	—	—	—	—	—	—	27 200
Dons	—	—	—	—	—	—	—
Total	883 000	607 300	69,0	773 000	880 400	99,7	29 900

28. Le programme «Science et technologie» fournit un appui fonctionnel au Comité de la science et de la technologie et à son groupe d'experts. Il gère également la communication et le travail en réseau sur des questions de caractère scientifique et technique, les activités de formation et les bourses d'études. Il permet de définir des approches et des méthodes de mise en œuvre synergiques et d'établir des contacts avec la communauté scientifique internationale.

29. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, le programme a permis d'assurer le service du Comité de la science et de la technologie en vue de donner dûment suite aux décisions de la Conférence des Parties. Il a contribué à l'organisation de la troisième réunion du Groupe d'experts en octobre 2004 et continue à promouvoir les projets qui y ont été lancés auprès de partenaires financiers potentiels. La réunion intersessions du Bureau du Comité a été organisée; la collecte et la diffusion d'informations sur les meilleures pratiques relatives aux thèmes prioritaires du Comité et les études pilotes se sont poursuivies comme demandé par la

Conférence. Pour la prochaine session du Comité, en octobre 2005, 12 documents ont été élaborés.

30. Le programme a continué à suivre de près les activités entreprises dans le cadre de l'Évaluation des écosystèmes en début de Millénaire et de l'Évaluation de la dégradation des terres arides, notamment par la fourniture d'observations et de contributions aux documents connexes et la participation à des réunions.

31. La coopération avec le programme précédent a concerné les activités relatives au renforcement de la coopération entre les trois conventions de Rio et les autres organismes pertinents, comme susmentionné.

32. Les résultats du programme au cours de l'exercice biennal 2004-2005 peuvent être résumés comme suit:

a) Les travaux du Groupe d'experts du Comité de la science et de la technologie ont progressé grâce à l'organisation de la troisième réunion;

b) Des documents de qualité, soumis en temps opportun, sont élaborés à l'intention du Comité de la science et de la technologie, pour examen.

Facilitation de la mise en œuvre

Tableau 8. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2004-2005
(en dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Budget 2004-2005 approuvé	Dépenses effectives au 30 juin 2005	% du budget approuvé	Dépenses estimatives au 31 déc. 2005	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2005	%	Fonds supplémentaire au 30 juin 2005
Dépenses de personnel (1 D-1, 5 P-5, 5 P-4, 3 P-3, 4 G)	3 911 500	3 028 000	77,4	1 009 600	4 038 300	103,2	1 010 900
Consultants et experts	87 900	87 900	100,0	—	87 900	100,0	269 600
Frais de voyage des représentants et participants	—	—	—	—	—	—	372 200
Frais de voyage du personnel	—	—	—	—	—	—	221 700
Services contractuels	9 600	9 600	100,0	—	9 600	100,0	56 000
Dons	—	—	—	—	—	—	2 153 500
Total	4 009 000	3 126 200	78,0	1 009 600	4 135 800	103,2	4 083 900

33. Le programme «Facilitation de la mise en œuvre», qui comprend quatre sous-programmes – Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, et Europe (pays de la Méditerranée septentrionale et de l'Europe centrale et orientale) – aide les pays parties à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de la Convention conformément aux dispositions des annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional et des décisions de la Conférence des Parties. Ces activités sont souvent entreprises en coordination et collaboration avec d'autres acteurs, en particulier le Mécanisme mondial.

34. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, le programme a facilité l'élaboration des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention en Afrique. Quarante-neuf rapports communiqués par les pays africains parties et 20 rapports de pays développés parties ont été rassemblés, résumés et analysés pour examen par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention à sa troisième session. Par ailleurs, des consultations régionales ont été organisées et des dispositions prises pour la présentation d'exposés et l'organisation de tables rondes sur divers points de l'ordre du jour pendant la session du Comité.

35. Le programme a permis d'aider les pays parties touchés des cinq régions faisant l'objet des annexes concernant la mise en œuvre à présenter leurs programmes d'action nationaux. Plusieurs pays ont reçu une aide pour élaborer leur programme d'action national, l'intégrer dans leur stratégie nationale de développement et instaurer des partenariats pour sa mise en œuvre. L'aide fournie a consisté en conseils et informations, appui à l'élaboration d'études de base et à l'organisation de consultations et de réunions avec les parties prenantes nationales et extérieures. Ces activités ont souvent été exécutées conjointement avec le Mécanisme mondial.

36. Au cours de l'exercice biennal, une attention particulière a été accordée à la collaboration sur les questions de fond et thématiques prioritaires. La promotion d'une mise en œuvre synergique aux niveaux national et local s'est poursuivie, en vue de déterminer des méthodes susceptibles d'être transposées dans d'autres pays parties touchés.

37. La mise en place des programmes d'action sous-régionaux s'est poursuivie sur le plan de la coordination institutionnelle, même si le lancement d'initiatives pilotes et les autres activités prévues ont pâti d'un manque de financement dans de nombreuses sous-régions. À ce jour, quatre programmes d'action sous-régionaux ont été élaborés et mis en œuvre en Afrique et trois en Asie ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Un autre programme est en cours d'élaboration dans chacune des trois régions susmentionnées. En Europe, les pays de l'Europe du Sud-Est sont en train de mettre sur pied un centre sous-régional de gestion de la sécheresse.

38. Dans le cadre de leurs programmes d'action régionaux, les pays parties d'Afrique, d'Asie et du Pacifique ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes ont recensé les domaines prioritaires dans lesquels la coopération régionale présenterait le meilleur rapport coût-efficacité et procurerait une valeur ajoutée aux programmes d'action nationaux. Les programmes d'action régionaux sont exécutés par l'intermédiaire de réseaux thématiques régionaux, chacun étant axé sur un domaine prioritaire précis en vue de promouvoir et d'appliquer à grande échelle les meilleures pratiques. À ce jour, les six réseaux prévus tant en Afrique qu'en Asie ont été lancés, de même que quatre réseaux en Amérique latine et aux Caraïbes.

39. Les pays parties touchés de Méditerranée septentrionale et d'Europe centrale et orientale ont recensé les domaines prioritaires de coopération régionale visant à développer les réseaux

scientifiques, à renforcer l'échange d'informations et de documents au niveau régional, à soutenir le renforcement des capacités et à promouvoir la mise en commun de techniques et de savoir-faire. La mise au point de réseaux régionaux en Europe est bien avancée.

40. Les résultats du programme au cours de la période 2004-2005 peuvent être résumés comme suit:

a) Les rapports soumis par les pays parties et les documents de synthèse et analytiques élaborés ont permis au Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention de procéder à son examen à sa troisième session. Les communications présentées et les tables rondes organisées à cette session ont permis de mieux informer les participants;

b) Les consultations régionales organisées durant la troisième session du Comité ont offert aux Parties un code de discussion et d'accords sur des méthodes régionales communes concernant les questions inscrites à l'ordre du jour du Comité;

c) Grâce à l'aide fournie dans le cadre du programme, plusieurs pays ont pu avancer l'élaboration et le financement de leur programme d'action national ainsi que la mise au point de projets dans ce contexte;

d) L'appui à la coopération aux niveaux sous-régional et régional a permis de lancer et d'affiner les programmes d'action sous-régionaux et les réseaux thématiques régionaux, de renforcer la participation de nombreux partenaires clefs et de consolider le cadre institutionnel pour accélérer l'élaboration commune des dimensions scientifiques et thématiques, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la Convention à tous les niveaux.

Relations extérieures et information

Tableau 9. Dépenses au titre des relations extérieures et de l'information au cours de l'exercice biennal 2004-2005
(en dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Budget 2004-2005 approuvé	Dépenses effectives au 30 juin 2005	% du budget approuvé	Dépenses estimatives au 31 déc. 2005	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2005	%	Fonds supplémentaire au 30 juin 2005
Dépenses de personnel (1 P-5, 1 P-3, 2 P-2, 1 G)	900 000	1 079 200	120,0	359 700	1 438 900	160,0	—
Frais de voyage des représentants et participants	—	—	—	—	—	—	—
Consultants et experts	—	—	—	—	—	—	308 400
Services contractuels	—	—	—	—	—	—	95 500
Frais de voyage du personnel	—	—	—	—	—	—	17 000
Dons	—	—	—	—	—	—	—
Total	900 000	1 079 200	120,0	359 700	1 438 900	160,0	420 900

41. Le programme «Relations extérieures et information» a pour objet de faciliter la coordination interorganisations, d'appuyer la participation des organisations non gouvernementales (ONG) au processus découlant de la Convention et de fournir des informations sur la Convention.

42. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, des préparatifs ont été entrepris pour que le secrétariat participe à plusieurs réunions des Nations Unies et à leur suivi ainsi qu'à d'autres manifestations dans le domaine du développement durable, notamment l'Assemblée générale des Nations Unies, la Commission du développement durable et le Forum des Nations Unies sur les forêts. Ces activités ont été exécutées en collaboration étroite avec le groupe de liaison de la Convention à New York.

43. La préparation et la coordination des activités en vue de l'Année internationale des déserts et de la désertification, 2006 ont par ailleurs débuté. Les partenaires institutionnels ont été invités à élaborer un document commun de stratégies en vue d'envisager des formules viables et de définir des activités permettant de célébrer avec succès l'Année internationale. Une telle stratégie a par la suite été examinée avec une série d'organismes désignés par l'Assemblée générale dans la résolution 58/211, à savoir le PNUD, le PNUE et le FIDA, ainsi que d'autres institutions et organismes des Nations Unies compétents, notamment la Banque mondiale, les Volontaires des Nations Unies, le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le FEM, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). À ce jour, ces organismes se sont réunis à quatre reprises et un calendrier provisoire d'activités a été mis au point. Une communication officielle a par ailleurs été adressée aux centres de liaison nationaux pour inscrire la célébration de l'Année au programme de travail de leurs comités nationaux respectifs de lutte contre la désertification.

44. Le programme a aidé la Conférence des Parties à gérer efficacement l'accréditation de l'ensemble des organisations non gouvernementales. À ce jour, le statut d'observateur auprès de la Conférence des Parties a été accordé à plus de 720 ONG. Vu le peu de ressources disponibles, seules quatre ONG ont bénéficié d'un appui pour participer à la troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention. Le programme a en outre contribué aux activités organisées en octobre 2004 dans le cadre de la troisième réunion pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Réseau international d'ONG sur la désertification (RIOD) à laquelle les ONG ont élu leurs représentants régionaux et sous-régionaux et renouvelé leur stratégie de base pour mieux appuyer la mise en œuvre de la Convention.

45. Dans le domaine de l'information, le programme a fourni du matériel à des fins de sensibilisation et d'éducation. Les activités réalisées en matière d'information ont été les suivantes:

- Publication du bulletin biennal «Cap sur Terre»;
- Mise à jour et impression de la pochette d'information sur la Convention en anglais, espagnol, français et russe en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM);

- Publication de deux fascicules relatant l'expérience de communautés locales;
- Élaboration d'un kit pédagogique sur la lutte contre la désertification, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO);
- Développement des relations avec les médias, mise en place d'une base de données électronique pour les journalistes et diffusion de feuillets d'information auprès des médias;
- Reconfiguration du site Web de la Convention;
- Renforcement des services de bibliothèque et des relations avec les institutions compétentes, dont des universités allemandes et les bibliothèques d'autres organismes des Nations Unies établis à Bonn;

46. L'année 2004 a marqué le dixième anniversaire de l'adoption de la Convention et des manifestations spéciales à grand retentissement politique et des conférences de presse ont été organisées dans le monde pour commémorer cette date importante. Une campagne d'information a été lancée, à l'aide notamment de nouveaux outils promotionnels pour accroître les capacités d'information de la Convention à destination des décideurs et du grand public. À cette occasion, le secrétariat a lancé la brochure commémorative intitulée «UNCCD: dix ans de progrès» et édité une affiche pour 2004 illustrant l'érosion de la «peau» de notre planète.

47. Les résultats du programme au cours de l'exercice biennal 2004-2005 peuvent être résumés comme suit:

- a) Les questions relatives au processus découlant de la Convention ont été mises en avant et ont bénéficié d'une plus grande attention au sein des principaux mécanismes intergouvernementaux;
- b) Les préparatifs de l'Année internationale se sont déroulés en temps voulu et de manière coordonnée;
- c) Les ONG ont continué de participer au processus découlant de la Convention;
- d) Des informations sur la Convention ont été élaborées et largement diffusées auprès des Parties, des observateurs, des médias et du public en général.

Services administratifs et financiers

Tableau 10. Dépenses au titre des services administratifs et financiers au cours de l'exercice biennal 2004-2005
(en dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Budget 2004-2005 approuvé	Dépenses effectives au 30 juin 2005	%	Dépenses estimatives au 31 déc. 2005	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2005	%
Dépenses de personnel (1 P-5, 1 P-4, 3 G)	800 000	861 900	107,7	287 300	1 149 200	143,7
Consultants et experts	51 100	41 100	80,4	10 000	51 100	100,0
Frais de voyage du personnel	—	—	—	—	—	—
Dépenses générales de fonctionnement	860 400	571 400	66,4	302 500	873 900	101,5
Services contractuels	50 500	30 200	59,8	20 000	50 200	99,4
Fournitures et accessoires	100 000	67 400	67,4	43 100	110 500	110,5
Matériel et mobilier	37 000	—	—	37 900	37 900	100,0
Contribution aux services communs	634 000	603 800	95,2	80 000	683 800	99,9
Total	2 533 000	2 175 800	85,9	780 800	2 956 600	116,7

48. Le programme «Services administratifs et financiers» aide le Secrétaire exécutif à planifier, à mettre en place, à coordonner, à contrôler et à gérer les ressources du secrétariat.

49. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, les ressources du secrétariat ont été administrées. Le programme a permis la mise en place de contrôles internes, financiers et autres, pour mieux comptabiliser, contrôler et utiliser les ressources et l'administration des ressources humaines, notamment la formulation d'une politique globale en la matière au secrétariat. Il a facilité les procédures de vérification des comptes et géré la comptabilisation des contributions volontaires.

50. Les documents relatifs au programme et au budget de la Convention ont été élaborés pour examen par la Conférence des Parties et son bureau.

51. Les dispositions nécessaires ont été prises pour financer les frais de voyage du personnel ainsi que les arrangements en matière de voyage et de logistique pour les réunions, conférences et ateliers parrainés par la Convention. C'est également du programme que relève le cadre opérationnel du secrétariat, notamment les communications (téléphone, télécopie, affranchissement, valise diplomatique), la location et l'entretien des bureaux, les fournitures et accessoires et le remplacement du matériel de bureau.

52. Le secrétariat a continué à collaborer avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en ce qui concerne les questions administratives

relatives à la vérification interne des comptes, au fonctionnement du SIG et à l'achat de biens et de services. Il a poursuivi l'étude des possibilités de collaboration avec les autres organismes des Nations Unies à Bonn en vue de fournir de meilleurs services à un moindre coût, notamment sur les questions relatives au projet de complexe des Nations Unies en vue de réduire au minimum les dépenses administratives connexes.

53. Les résultats du programme au cours de l'exercice biennal 2004-2005 peuvent être résumés comme suit:

- a) Un meilleur suivi des responsabilités en matière de gestion, notamment de contrôle et de préservation des actifs du secrétariat, a été obtenu;
- b) Les documents budgétaires et les rapports de gestion sont établis avec précision et diffusés en temps opportun;
- c) Des informations financières sont communiquées en temps voulu et l'appui logistique aux activités est fourni avec efficacité;
- d) Le respect des règles et directives en vigueur à l'ONU est garanti;
- e) Le personnel recruté est hautement compétent et les principes de parité entre les sexes et de répartition géographique sont pris en considération;
- f) Les données financières sont correctement consignées dans le Système intégré de gestion (SIG);
- g) Les compétences du personnel sont constamment passées en revue et réajustées en fonction des exigences professionnelles par le biais de la formation;
- h) Le milieu de travail, qu'il s'agisse de l'espace ou des outils disponibles, est propice à la production de travaux de qualité.

**B. Contribution supplémentaire du Gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn)
au financement des activités liées à la Convention au cours
de l'exercice biennal 2004-2005**

54. Une contribution supplémentaire de 1 022 584 euros (1 303 278 dollars) a été reçue du Gouvernement du pays d'accueil pour le financement des activités et manifestations liées à la Convention. Cette contribution devrait servir à financer les activités suivantes:

Tableau 11. Dépenses du Fonds de Bonn en 2004
(en dollars des États-Unis)

	Activité	Dépenses effectives
1	Préparation et organisation de la troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention	181 745
2	Activités préparatoires en vue de la Conférence internationale sur les énergies renouvelables (Bonn, Allemagne), juin 2004	22 858

	Activité	Dépenses effectives
3	Organisation du quatrième forum interrégional Afrique-pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Tunis), novembre 2004	88 813
4	Lancement du réseau thématique 6 pour l'Afrique (Tunis), novembre 2004	14 316
5	Lancement du réseau thématique 6 pour l'Asie (Pakistan), juin 2004	47 361
6	Lancement du réseau thématique 3 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, décembre 2004	94 727
7	Lancement du réseau thématique 4 pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Guatemala), novembre 2004	44 669
8	Organisation d'un atelier sur les programmes d'action sous-régionaux en Asie du Sud-Est (Sri Lanka), juillet 2004	40 515
9	Organisation d'un atelier technique sur la lutte contre les situations de sécheresse dans les Balkans (Roumanie), octobre 2004	28 414
	Total partiel	563 418
	Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	73 244
	Total	636 662

55. En 2005, le Fonds de Bonn doit contribuer à l'organisation de la troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et aux préparatifs de la septième session de la Conférence des Parties.

C. Fonds spécial pour la participation

Tableau 12. Situation du Fonds spécial pour la participation au 30 juin 2005
(en dollars des États-Unis)

Recettes	
Intérêts accumulés et ajustements portant sur des années antérieures	385 281
Contributions encaissées en 2004-2005	651 526
Intérêts échus en 2004-2005	18 491
Recettes totales, 2005	1 055 298
Dépenses estimatives	
Frais de voyage de 132 participants à la troisième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention	587 892
Frais de voyage de 190 participants à la septième session de la Conférence des Parties	1 218 000
Frais généraux	244 457
Total, dépenses estimatives	2 124 899
Déficit*	1 269 165

*Des efforts sont en cours pour réunir auprès de pays donateurs les fonds nécessaires pour couvrir le déficit et il sera fait rapport à la Conférence des Parties sur la situation, au 17 octobre 2005.

III. RESSOURCES HUMAINES

A. Fonds général

56. Par sa décision 23/COP.6, la Conférence des Parties a approuvé 43 postes (30 postes d'administrateur et 13 postes d'agent des services généraux) au titre du Fonds général pour l'exercice biennal 2004-2005. En outre, des postes de services organiques ou de soutien ont été financés au cours de cet exercice au moyen d'autres sources de financement, notamment certains postes d'administrateur au titre de l'appui aux programmes, et de contributions volontaires. Deux autres postes sont financés dans le cadre du programme d'experts associés de l'ONU.

57. Les traitements et prestations connexes sont versés selon le barème de l'ONU applicable à travers le monde et par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies à Genève. Les taux de change et les accroissements de prestations prescrits ne sont pas du ressort du secrétariat.

58. En raison de l'insuffisance des fonds au cours de l'exercice biennal, le Secrétaire exécutif a autorisé le gel de trois postes de rang supérieur afin de maintenir les opérations au niveau du budget approuvé. Les effectifs du secrétariat, les sources de financement, la répartition géographique et par sexe au 30 juin 2005 sont indiqués dans le tableau 13 ci-dessous.

59. Le secrétariat de la Convention administre un programme de stage qui donne de bons résultats et a accueilli plusieurs personnes au cours de l'exercice biennal.

60. Le secrétariat n'en doit pas moins développer à l'avenir les activités de perfectionnement du personnel. Une mesure importante a été la mise en place d'un congé spécial qui permet aux membres du personnel d'entreprendre de nouvelles études et d'acquérir davantage d'expérience dans leur domaine de travail.

61. Afin de renforcer et de rationaliser le recrutement et le programme de perfectionnement du personnel au sein du secrétariat, le Secrétaire exécutif a créé un organe central de contrôle conformément aux directives en vigueur à l'ONU en la matière.

62. Au 30 juin 2005, 37 postes sur 43 (25 postes d'administrateur et 12 postes d'agent des services généraux) au titre du Fonds général approuvé étaient pourvus. Il convient de noter que le recrutement est en cours pour pourvoir trois postes relevant du Fonds général: deux postes vacants (un P-2 et un poste de la catégorie des services généraux) et un troisième poste (de la catégorie des services généraux) qui le sera au 1^{er} octobre 2005.

63. L'information concernant la répartition géographique des fonctionnaires qui occupent des postes inscrits au Fonds général et des postes au titre de l'appui aux programmes est donnée dans le tableau 13 ci-après. Si, en ce qui concerne la nomination à des postes au secrétariat de la Convention, la considération primordiale est la nécessité de réunir les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité, des efforts sont néanmoins déployés pour que le recrutement se fasse sur une base géographique aussi large que possible.

64. Le tableau 13 contient aussi des renseignements sur la répartition par sexe des fonctionnaires titulaires de contrats de plus de six mois dans le cadre des fonds. Le secrétariat continue de faire tout son possible pour susciter la candidature de femmes qualifiées, afin que soit atteint le pourcentage de 50 % de femmes par rapport aux hommes que l'ONU s'est fixé.

65. Le tableau 13 indique par ailleurs l'état du recrutement au 30 juin 2005.

B. Dépenses d'appui aux programmes

66. Au cours de l'exercice 2004-2005, des avis d'allocation de crédit ont été et seront émis pour couvrir les coûts liés à deux postes P-5, un poste P-2 et huit postes d'agent des services généraux, ainsi que les frais de communication, les dépenses d'appui de l'ONUG et les frais afférents à l'appui technique du SIG. Ce crédit a été demandé conformément à la décision 23/COP.6. Les postes financés au titre de l'appui aux programmes concernent des fonctions administratives et connexes, y compris les postes de liaison au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Des négociations ont été engagées avec l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) pour que le secrétariat perçoive une part plus importante des recettes au titre de l'appui aux programmes provenant des fonds de la Convention. Cela permettrait de renforcer les capacités de l'unité administrative et financière. Le tableau 13 donne des précisions concernant les postes permanents et les postes financés au titre de l'appui aux programmes. À l'heure actuelle, cinq postes relevant du programme «Services administratifs et financiers» sont financés au moyen de l'appui aux programmes.

Tableau 13. Comparaison des postes approuvés et des postes pourvus, en fonction de la répartition par sexe, de la répartition géographique et du lieu d'affectation, au 30 juin 2005
(Fonds général, Fonds supplémentaire, experts associés et appui aux programmes)

Catégorie	Sexe					Région				
	Approuvés	Pourvus	F	M		Afrique	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Europe occidentale et autres pays	Europe centrale et orientale
Fonds général										
SSG	1	1	–	1		1	–	–	–	–
D-1	2	1	–	1		–	–	–	1	–
P-5	10	8	2	6		2	1	1	4	–
P-4	8	8	2	6		4	1*	1	1	1
P-3	5	5	3	2		1	–	1	3	–
P-2	4	3	–	3		–	1	–	1	1
<i>Total partiel</i>	30	26	7	19		8	3	3	10	2
Agents des services généraux	13	12	10	2		3	2	–	6	1
Total Fonds général	43	38	17	21		11	5	3	16	3
Fonds supplémentaire										
P-5	2	2	–	2		2	–	–	–	–
P-4	2	2	–	2		–	–	2	–	–
P-3	3	3	1	2		–	1	–	2	–
P-2/L-2	3	3	3	–		1	–	–	1	1
<i>Total partiel</i>	10	10	4	6		3	1	2	3	1
Agents des services généraux	–	–	–	–		–	–	–	–	–
Total Fonds supplémentaire	10	10	4	6		3	1	2	3	1
Experts associés										
L-2	2	2	–	2		–	–	–	2	–
Total experts associés	2	2	–	2		–	–	–	2	–

Catégorie	Sexe					Région				
	Approuvés	Pourvus	F	M		Afrique	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Europe occidentale et autres pays	Europe centrale et orientale
Appui aux programmes										
P-5	2	2	–	2		2	–	–	–	–
P-4	–	–	–	–		–	–	–	–	–
P-3	–	–	–	–		–	–	–	–	–
P-2	1	1	–	1		–	1	–	–	–
<i>Total partiel</i>	3	3	–	3		2	1	–	–	–
Agents des services généraux	10	10	6	4		2	2	1	5	–
Total appui aux programmes	13	13	6	7		4	3	1	5	–
Total général										
SSG	1	1	–	1		1	–	–	–	–
D-1	2	1	–	1		–	–	–	1	–
P-5	14	12	2	10		6	1	1	4	–
P-4	10	10	2	8		4	1	3	1	1
P-3	8	8	4	4		1	1	1	5	–
P-2/L-2	10	9	3	6		1	2	–	4	2
<i>Total partiel</i>	45	41	11	30		13	5	5	15	3
Agents des services généraux	23	22	16	6		5	4	1	11	1
TOTAL GÉNÉRAL	68	63	27	36		18	9	6	26	4
Par lieu d'affectation:										
Bonn	58	53	23	30		15	8	4	22	4
Autres lieux d'affectation:										
Bureau de liaison de New York	3	3	1	2		1	1	1	–	–
Unité de coordination régionale pour l'Afrique	2	2	–	2		1	–	–	1	–
Unité de coordination régionale pour l'Asie	1	1	–	1		1	–	–	–	–
Unité de coordination régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	1	1	–	1		–	–	1	–	–
Bureau de liaison de Genève	2	2	2	–		–	–	–	2	–
Bureau de liaison de Rome	1	1	1	–		–	–	–	1	–
Nombre total de fonctionnaires en dehors de Bonn	10	10	4	6		3	1	2	4	–
TOTAL GÉNÉRAL	68	63	27	36		18	9	6	26	4

* Ce poste est pourvu par un fonctionnaire de la classe P-3.

IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE

67. Au paragraphe 9 des règles de gestion financière de la Convention est stipulé ce qui suit: «Il est maintenu, dans le cadre du Fonds général, une réserve de trésorerie dont la Conférence des Parties fixe périodiquement le niveau par consensus. Cette réserve de trésorerie a pour objet d'assurer la continuité des opérations en cas de manque temporaire de liquidités. Elle est reconstituée dans les meilleurs délais au moyen des contributions recouvrées.». Au cours de

l'exercice biennal considéré, le secrétariat n'a puisé dans la réserve d'aucun des fonds d'affectation spéciale établis. À la fin de 2005, la réserve de trésorerie devrait se chiffrer à 868 000 dollars environ.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

68. À sa sixième session, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui faire rapport à sa septième session sur l'exécution du budget de la Convention. Des renseignements détaillés ont été fournis dans le présent document sur l'utilisation des fonds inscrits au Fonds général. Les Parties voudront peut-être examiner ces pièces et conseiller le Secrétaire exécutif quant aux mesures à prendre.

69. Le Secrétaire exécutif a continué d'adresser régulièrement des rappels à toutes les Parties qui ne s'étaient pas acquittées de leurs contributions. En outre, le secrétariat a créé sur le site Web un lien qui permet aux Parties de vérifier l'état des contributions non acquittées. Les chiffres sont mis à jour mensuellement. Au 30 juin 2005, les arriérés de contributions pour 1999-2003 se chiffraient à 726 171 dollars. La Conférence des Parties voudra peut-être indiquer au secrétariat les mesures qu'il faudrait prendre à ce propos.

70. Étant donné la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro, si l'on compte maintenir au même niveau les effectifs permanents, les dépenses risquent d'être supérieures au budget approuvé. Cela étant, la Conférence des Parties voudra peut-être autoriser le secrétariat à puiser dans les économies réalisées précédemment.
